

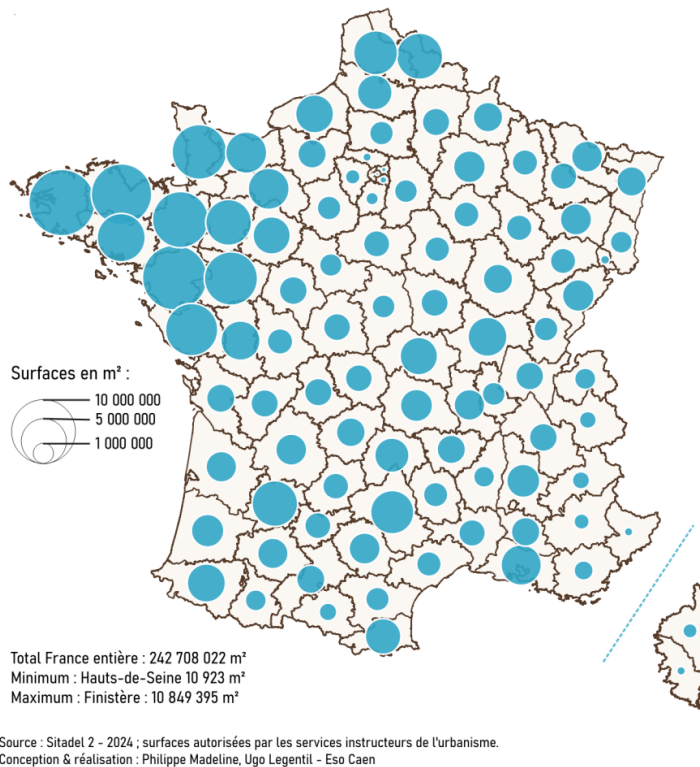
Bâtiments agricoles et espaces ruraux en mutation

31 mars 2025

En février 2025, le réseau mixte technologique BATICE a consacré un webinaire à la place de la construction agricole dans les espaces ruraux. Il est disponible en replay, avec [les diaporamas](#). Le géographe P. Madeline (université de Caen) rappelle que les bâtiments sont traditionnellement plus nombreux en zones d'élevage, où ils abritent les récoltes et les matériels, mais aussi les animaux. L'agrandissement des exploitations et les préoccupations de bien-être animal ont entraîné un accroissement des besoins : entre 1980 et 2005, la superficie moyenne des installations d'élevage est passée de 410 à 550 m². Une série de photos donne la mesure de ces changements à Camembert, dans l'Orne.

Au total, de 1996 à 2023, 242 millions de m² de bâtis agricoles sont sortis de terre (figure). Leur intégration paysagère devient un défi dans des campagnes « multifonctionnelles » où la production agricole doit composer avec les usages résidentiels et récréatifs. Depuis les années 2000, la distinction entre zones d'élevage et de plaines s'estompe avec le développement d'installations photovoltaïques et de méthaniseurs. Devant les commissions où les agriculteurs doivent justifier l'utilité des nouvelles constructions, ces installations énergétiques apparaissent souvent « surdimensionnées ». En contrepoint, dans les territoires périurbains, apparaît une demande de bâtiments adaptés à la reterritorialisation de l'alimentation, combinant logement, transformation sur place et conditionnement, accueil du public, etc. (voir [un article](#)).

Constructions agricoles par département en métropole, 1996-2023



Source : RMT Batice

Commentant les implications de l'objectif « zéro artificialisation nette », E. Gören-Ricaud (chambre d'agriculture de Bretagne) relève l'intérêt croissant des aménageurs et des collectivités territoriales pour les bâtiments anciens et obsolètes. Le bâti agricole devient « une monnaie d'échange » dans la perspective d'un marché des droits à construire. Enfin, le webinaire se clôt par une série d'interventions sur la question de la rénovation : possibilité de création d'une coopérative régionale de désamiantage (permettant une facturation au juste coût), reconstruction du Centre d'innovation et de recherche sur le veau et de la station expérimentale laitière de Trévarez.

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : [RMT BATICE](#)